

### **BENZENE – Une association de protection des travailleurs en Chine mène une campagne pour interdire l'utilisation du benzène**

En Europe, le benzène est classé comme cancérigène avéré pour l'homme (groupe 1) depuis 1967, et son usage est soumis à de nombreuses restrictions. Mais il est encore largement utilisé en Chine, notamment dans l'industrie électronique et dans la fabrication de meubles. L'association « Labour Action China » dénonce plusieurs cas de maladies professionnelles chez des travailleurs qui ont été en contact avec du benzène, comme des leucémies. Elle a lancé une campagne pour interdire cette substance.

[Lien vers l'article](#) (en anglais)

### **SOUS-TRAITANTS – Le Pacte Mondial des Nations Unies et BSR publient un guide sur la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement**

Le guide « A Guide to traceability, A Practical Approach to Advance Sustainability in Global Supply Chains » présente des mesures pratiques pour la mise en place de programmes de traçabilité. En pages 16 et 17, on trouve un tableau présentant, pour chaque type de produit, les initiatives existantes qui travaillent sur une meilleure traçabilité, comme le « Materials Traceability Working Group » pour les matériaux recyclables.

[Lien vers le guide](#) (en anglais)

### **PERTURBATEURS ENDOCRINIENS – La France présente sa stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens**

Ces substances présentes dans une variété de produits d'usage courant (boîtes de conserve, détergents, matières plastiques, cosmétiques, textiles, peintures, etc.) sont susceptibles de perturber le système hormonal, augmentant les risques de certaines maladies comme les cancers ou les troubles de la fertilité. La stratégie prévoit notamment le retrait du bisphénol A, le perturbateur endocrinien le plus répandu, des tickets de caisse. Elle apporte également un soutien à l'innovation industrielle et à la mise en place de partenariats public-privé pour encourager le remplacement de ces substances nocives. L'adoption de cette stratégie intervient alors que la définition réglementaire des perturbateurs endocriniens de l'Union Européenne, qui devait être prête en 2013, se fait toujours attendre.

[Lien vers l'article](#)

### **TRACABILITE – Le système d'identification par radiofréquence RFID, qui permet de tracer les produits, soulève de nombreuses questions**

Une conférence-débat, organisée par l'Observatoire pour l'innovation responsable, s'est tenue à Télécom ParisTech le 14 mars. Plusieurs risques liés à la RFID y ont été discutés. Avec une estimation de 50 milliards d'objets connectés d'ici la fin de la décennie à l'échelle planétaire, la problématique du recyclage de ces tags est soulevée. Cette technologie suscite également des craintes concernant la protection des données personnelles. A ce sujet, un nouveau règlement européen est attendu cette année. Il devrait entre autres permettre d'informer le public lorsqu'il est confronté à la mise en œuvre d'un système de collecte et de traitement de données basé sur la RFID. De plus, les exploitants devront se doter de plans d'évaluation des impacts sur la vie privée (PIA, Privacy Impact Assessment). La conférence du 14 mars préconise de plus que les puces soient conçues de manière à pouvoir être désactivées. Par ailleurs, la rareté de données scientifiques concernant l'impact sur la santé est mise en avant. Ce n'est pas l'étiquette qui est en question, mais la typologie du « champ ». Les travailleurs dont le poste de travail est localisé en proximité d'interrogateurs devant lire de grandes quantités de tags à distance et de manière simultanée et continue sont particulièrement concernés.

[Lien vers le compte rendu de la conférence](#)

### **FOURNITURES DE BUREAU – Les stylos utilisant des encres végétales présentent plusieurs avantages**

Les fournisseurs de stylos plus écologiques mettent souvent en avant le fait que le stylo a été fabriqué en matériau recyclé, biodégradable, ou encore à partir de ressource renouvelable. Mais il est également possible de s'intéresser à l'impact lié à l'encre utilisée. L'encre végétale est fabriquée à partir de résines, d'huiles végétales, de cellulose ou d'amidon. Les huiles qui entrent dans la composition de ces encres sont obtenues à partir de lin, de soja et de bois de Chine. Les fabricants utilisent parfois de l'huile de colza, de noix de coco ou de palmier. Les métaux lourds sont quasiment absents des processus de fabrication. Le papier imprimé en utilisant ce type d'encre est ainsi plus facile à recycler. De plus, lors de l'utilisation, les encres végétales ont un temps de séchage plus court. Quant au niveau esthétique, les couleurs sont plus intenses.

[Lien vers l'article](#)

### **VEHICULES – BMW présente son premier scooter électrique, le C-Evolution**

L'autonomie annoncée de ce scooter est de 100 km. Son temps de recharge est de 4 heures. La vitesse maximale est volontairement limitée à 120 km/h. Il permet toutefois d'effectuer d'importantes accélérations : le passage de 0 à 50 km/h se fait en 2,7 secondes. Il est par ailleurs doté d'une récupération automatique d'énergie à la coupure des gaz et au freinage. Ce deux-roues est vendu au prix de 15'400 euros.

[Lien vers l'article](#)

[Lien vers un catalogue de scooters électriques](#)